



TSXV: LOT OTCQB: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold fournit des détails supplémentaires sur sa récente annonce visant l'acquisition de la majorité des propriétés du camp minier de Chibougamau

- *L'objectif principal consiste à mettre en valeur les gîtes historiques du camp minier de Chibougamau.*
- *TomaGold reçoit l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX relativement à ces transactions.*

Montréal (Québec), le 13 septembre 2023 - CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF) (« **TomaGold** » ou la « **Société** ») est heureuse de fournir des détails supplémentaires au communiqué de presse daté du 14 août 2023 concernant les propriétés qui seront acquises en vertu des ententes signées avec SOQUEM Inc. (« **SOQUEM** »), Mines indépendantes Chibougamau inc. (TSXV: CBG) (« **CIM** ») et Entreprises minières Globex inc. (TSX: GMX) (« **Globex** »), qui comprennent un total de 20 propriétés minières qui forment actuellement la majorité du camp minier de Chibougamau, au Québec, Canada (les « **Propriétés** »).

Comme cela a été divulgué précédemment, afin d'acquérir les Propriétés, la Société s'est engagée à effectuer des paiements globaux en espèces de 13 805 000 \$, réaliser des travaux d'un montant de 10 425 000 \$, émettre 16 625 000 actions ordinaires de TomaGold et émettre un montant additionnel de 1 825 000 \$ en actions ordinaires de TomaGold sur une période de 2 à 5 ans conformément aux ententes spécifiques. À la signature, TomaGold devra effectuer des paiements en espèces de 540 000 \$, émettre 6 625 000 actions ordinaires de TomaGold et émettre un montant additionnel de 25 000 \$ en actions ordinaires de TomaGold. TomaGold est actuellement en discussions avancées avec des partenaires financiers et miniers potentiels pour financer l'acquisition, l'exploration et le développement de ces projets. Un sommaire des ententes les plus importantes ainsi qu'une description des propriétés les plus significatives sont présentés ci-dessous.

David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir reçu l'approbation réglementaire conditionnelle pour ces acquisitions de propriétés qui, selon nous, ont le potentiel de transformer le profil futur de TomaGold. Ce communiqué nous permet également de partager avec nos actionnaires et investisseurs potentiels les informations techniques les plus pertinentes sur les propriétés les plus importantes que nous allons acquérir, tout en soulignant leur potentiel d'exploration. Comme nous l'avons mentionné dans notre précédent communiqué de presse, notre intention est de consolider davantage le camp minier de Chibougamau, ce qui nous permettra de mettre en valeur son potentiel d'exploration et de développer le camp de façon plus efficace. »

SOMMAIRE DE L'ENTENTE D'OPTION VISANT L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DE 100 %

Propriétés du bloc Ouest de Mines indépendantes Chibougamau inc.

Option d'acquérir une participation de 100 % dans les propriétés Mine Berrigan (Au-Ag-Zn), Berrigan South (Au-Zn), Lac Antoinette (Zn-Au-Ag), Lac Elaine (Zn-Au-Ag) et Gwillim (Au-Cu).

	Comptant	Travaux	Actions (#)	Actions (\$)
Date effective	300 000 \$		6 000 000	
Année 1	50 000 \$	600 000 \$		150 000 \$
Année 2	300 000 \$	800 000 \$		200 000 \$
Année 3	500 000 \$	1 200 000 \$		300 000 \$
Année 4	750 000 \$	1 500 000 \$		350 000 \$
Année 5	750 000 \$	1 500 000 \$		350 000 \$
TOTAL	2 650 000 \$	5 600 000 \$	6 000 000	1 350 000 \$

Les cinq propriétés du bloc Ouest couvrent le coin nord-ouest du camp minier de Chibougamau et assurent la continuité entre les blocs de claims ouest et nord acquis auprès de SOQUEM.

PROPRIÉTÉ MINE BERRIGAN

La propriété Mine Berrigan comprend 16 claims totalisant 483 hectares situés à 4 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 avril 2025.

Deux rapports techniques historiques conformes au Règlement 43-101 ont été révisés et utilisés pour rédiger les sections suivantes sur les propriétés Berrigan et Berrigan South.

1. Carrier, A. (2022). NI 43-101 Technical Report for the Berrigan Mine Property, Chibougamau, Quebec, Canada. Val-d'Or: InnovExplo.
2. Larouche, C. (2012). Technical Review (NI 43-101 Compliant) & Evaluation of the Exploration Potential on the Berrigan Gold-Zinc-Silver Project, Chibougamau, QC: Chibougamau Independent Mines.

Les informations géologiques ont été extraites de ces deux rapports, ainsi que les résultats d'exploration récents provenant des communiqués de presse de CIM détaillés ci-dessous. La Société n'a pas vérifié les données techniques tirées de ces sources, mais considère que ces informations sont pertinentes et fiables. La Société prévoit réaliser une évaluation complète de toutes les propriétés acquises et de prioriser les travaux d'exploration afin d'assurer le suivi des résultats historiques significatifs.

Contexte géologique et minéralisation

La propriété est située dans la sous-province archéenne de l'Abitibi, dans le sud de la province du Supérieur, dans le Bouclier canadien. La propriété offre à la Société une position stratégique dans le camp minier de Chibougamau, dans la partie nord-ouest de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Le potentiel de la propriété est soutenu par un contexte géologique et structural favorable et par la présence d'éléments métallogéniques et litho-tectoniques bien documentés, tels que les filons-couches mafiques-ultramafiques du complexe Cummings, les roches volcaniques felsiques et volcanoclastiques de la formation Blondeau, ainsi que d'autres structures et altérations.

Six indices de minéraux polymétalliques prioritaires ont été identifiés sur la propriété Berrigan : la zone Principale (Zn-Au-Ag ±Pb), la zone Sud (Zn-Ag ±Au), la zone Est (Zn-Ag ±Au), Morrison (Cu-Zn), Wedge (Cu-Zn) et Berrigan-Sud (Ag).

La genèse de la minéralisation polymétallique sur la propriété a été décrite comme étant soit SMV, soit épithermale; cependant, la présence des deux types ou d'un modèle hybride peut être nécessaire pour expliquer les différents styles de minéralisation documentés. Quelle que soit l'origine des sulfures sur la propriété, le contrôle principal de la minéralisation semble être structurel.

La minéralisation se compose de dissémination, de filonnets et de brèches. Dans la brèche, des fragments silicifiés de paroi rocheuse sont entourés de quartz-calcite et de sulfures et sont localement coupés par des filonnets de quartz plus tardifs. L'orientation des fractures est très variable dans le couloir de déformation qui traverse l'intrusion mafique - ultramafique (Filon-couche de Roberge) et les roches volcanoclastiques de la formation Blondeau.

Exploration

L'indice initial a été découvert en 1929 et la propriété a été explorée par diverses sociétés depuis.

Depuis l'acquisition de la propriété par CIM en 2013, les travaux d'exploration les plus importants comprennent des levés géophysiques PP et Mag en 2013, la cartographie de surface et l'échantillonnage en rainures en 2017, ainsi que des forages en 2013, 2016 et 2022.

La cartographie de surface et l'échantillonnage en rainures se sont concentrés sur trois zones, la zone Est, la zone Sud et la zone Principale.

La zone Est a été cartographiée à l'échelle 1:50. L'affleurement est constitué d'un horizon minéralisé semi-massif (sphalérite-pyrite-pyrrhotite-galène) d'une largeur moyenne de 1,5 m dans une pyroxénite serpentinisée-carbonatisée, contenant de bonnes quantités de pyrite-pyrrhotite et de sphalérite dans les zones cisailées. Cet horizon minéralisé est disloqué en blocs métriques le long d'un corridor de cisaillement orienté N 250-260° et ayant un pendage de 60 à 70° N. L'horizon minéralisé ainsi que la zone de cisaillement ont été échantillonnés et un total de 15 échantillons a été prélevé.

Sur l'indice Berrigan Sud, plusieurs tranchées historiques ont été excavées sur des cisaillements minéralisés en bordure nord du lac Berrigan. Ces tranchées ont été cartographiées et 10 échantillons ont été prélevés. Le type de minéralisation est identique à celui observé sur la zone Est, soit de la pyrrhotite-pyrite-chalcopryrite-galène disséminée à semi-massive à l'intérieur de zones de cisaillement orientées N070-N080° à N040°.

Les indices Est et Sud se trouvent dans des zones de cisaillement ENE-OSO situées dans un corridor d'une largeur moyenne de 60 m et d'une extension latérale d'au moins 750 m. Dans ce corridor, plusieurs indices minéralisés sont exposés par des tranchées historiques.

Sur la zone Principale, la cartographie géologique et structurale a confirmé que la plupart des affleurements sont constitués de pyroxénite et de dunite appartenant au Filon-couche de Roberge. La pyroxénite est massive, à grain moyen et peu ou pas magnétique, tandis que la dunite est à grain plus fin, fortement magnétique et présente parfois un litage primaire parallèle à ses contacts. Une unité volcanique mafique occupe les parties nord et nord-est de la zone cartographiée. Cette unité est associée à des exhalites riches en sulfures (pyrite, pyrrhotite et sphalérite avec des traces de chalcopryrite). Les zones minéralisées non associées à des exhalites sont généralement associées à des zones de cisaillement ayant deux directions préférentielles: NNE (N020° à N040°) et NNO (N330° à N340°). L'échantillonnage et

l'analyse de 44 échantillons en rainures ont confirmé le potentiel d'exploration polymétallique de la minéralisation de la zone Berrigan Main.

Le 6 septembre 2017 et le 2 octobre 2017, CIM a publié deux communiqués de presse indiquant les résultats de l'échantillonnage en rainure sur la propriété Mine Berrigan, avec les résultats significatifs présentés ci-dessous :

Tableau 3 – Résultats sélectionnés des tranchées sur les zones Sud, Est et Principale de Mine Berrigan

Principale

Échantillon	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (ppm)	Zn (%)	Pb (%)
E25051	542 520	5 532 591	0,60	1,37	6,20	1 737	5,97	0,20
E25055	542 516	5 532 581	0,75	4,05	6,50	212	3,64	0,06
E25060	542 511	5 532 544	1,30	5,25	107,80	893	6,84	10,05
E25061	542 514	5 532 542	0,70	5,86	119,00	454	10,98	9,34
E25063	542 515	5 532 515	0,90	1,58	48,50	417	3,77	3,83
E25066	542 514	5 532 510	0,95	0,36	19,40	327	2,16	1,56
E25068	542 523	5 532 500	0,55	2,13	43,40	433	5,23	3,59
E25069	542 531	5 532 516	0,85	0,56	24,80	604	5,99	2,16
E25070	542 523	5 532 515	1,10	19,71	289,20	7 162	16,79	17,75
E25071	542 516	5 532 516	0,85	0,54	58,80	1 433	3,13	4,31
E25072	542 527	5 532 526	0,80	2,26	10,50	413	5,74	0,45
E25081	542 542	5 532 537	0,45	0,29	1,30	313	11,41	0,02

Sud*

Échantillon	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Au (ppb)	Ag (g/t)	Cu (ppm)	Zn (%)	Pb (ppm)
E25017	542 725	5 532 358	<i>choisi</i>	730	2	709	8,24	57
E25019	542 703	5 532 359	<i>choisi</i>	201	3,1	1 167	0,63	33
E25020	542 703	5 532 359	<i>choisi</i>	1 133	2,1	836	3,55	28
E25025	542 759	5 532 398	<i>choisi</i>	330	1,8	308	4,61	47

Est*

Échantillon	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Au (ppb)	Ag (g/t)	Cu (ppm)	Zn (%)	Pb (%)
E25002	542 730	5 532 486	<i>choisi</i>	163	3,6	569	4,56	0,01
E25003	543 116	5 532 346	<i>choisi</i>	360	144,6	357	3,00	0,11
E25006	543 122	5 532 346	<i>choisi</i>	254	4,8	150	4,23	0,06
E25010	543 193	5 532 356	<i>choisi</i>	8 172	20,1	592	7,10	0,15

* La Société tient à préciser que les échantillons choisis sont sélectifs par nature et qu'ils peuvent ne pas être représentatifs de la minéralisation de la propriété.

Les forages historiques comprennent 306 sondages au diamant totalisant 41 288 m, réalisés par sept sociétés différentes entre 1950 et 2022. Les résultats significatifs de ces 306 forages sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 – Intersections sélectionnées des forages historiques sur la propriété Berrigan**

Société	Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (%)
Taché Lake Mines 1951-1968	A-005	131,4	140,2	8,8	6,96		5,70
	A-016	18,9	21,2	2,3	6,43		1,51
		76,2	77,7	1,5	8,91		3,45
	A-061	107,1	115,7	8,6	8,14	39,70	6,15
	A-063	113,7	114,3	0,6	49,23	404,64	17,55
		129,4	132,8	3,4	8,88	68,16	8,86
	A-065	121,6	125,7	4,6	6,08	21,56	7,67
		164,7	167,2	2,5	6,95	15,44	3,13
	A-066	100,6	101,8	1,2	36,65	39,73	22,90
		159,8	168,8	9,0	5,19	19,60	6,26
	A-067	157,1	158,2	1,1	10,96		16,75
	A-073	144,8	145,1	0,3	32,88		27,90
	A-084	130,3	142,8	12,5	5,10	17,18	4,58
A-086	50,9	52,1	1,2	15,07	59,60	7,00	
A-103	56,4	59,4	3,0	11,61		5,84	
Canadian Merrill 1969	U-02	44,9	45,6	0,7	17,81	89,74	2,95
	U-02	90,4	91,4	1,0	26,72	58,91	13,80
	U-03	8,2	16,6	8,4	6,98	20,71	13,09
	U-04	85,9	86,6	0,7	37,68	78,09	7,05
Bitech Corporation 1987-1990	TA-87-27	31,1	32,3	1,2	17,98	37,33	5,60
	TA-90-50	65,5	70,1	4,6	6,78	10,12	4,12
	TA-90-50	114,0	129,5	15,5	8,05	23,58	6,57
	TA-90-52	201,2	203,3	2,1	5,70	11,60	5,21
	TA-90-56	164,4	166,9	2,5	6,18		5,23
Mines indépendantes Chibougamau 2013-2022	BT-13-001	75,60	78,40	2,80	7,25	25,10	7,11
	BT-13-001	105,00	111,50	6,50	2,39	13,70	1,72
	BT-13-003	76,80	77,70	0,90	16,94	48,00	9,50
	BT-13-003	141,50	144,80	3,30	2,28	20,30	4,43
	BT-13-003	156,50	158,80	2,30	2,81	4,00	2,31
	BT-13-003	196,40	197,60	1,20	4,97	6,00	1,36
	BT-13-004	111,90	113,90	2,00	2,76	12,00	2,74
	BT-13-004	133,80	135,00	1,20	5,92	20,00	4,20
	BT-13-005	128,20	129,60	1,40	13,87	74,00	4,14
	BT-13-005	143,50	144,90	1,40	2,73	21,70	3,60
	BT-13-005	145,40	148,20	2,80	3,02	21,40	3,39
	BT-13-005	153,80	157,30	3,50	8,12	44,30	9,15
	BT-13-005	168,90	175,70	6,80	2,03	25,70	3,66
	BT-13-007	147,00	154,00	7,00	2,82	20,80	4,55
	BT-13-007	182,30	195,40	13,10	2,00	35,10	3,32
	BT-13-008	152,10	154,60	2,50	3,72	16,20	3,14
	BT-16-010	181,00	185,00	4,00	2,18	5,06	1,47
	BT-16-012	129,92	134,30	4,38	6,90	12,09	2,99
	BT-16-013	61,88	65,83	3,65	1,45	17,90	4,11
	BT-16-013	79,22	85,00	5,78	2,03	8,71	3,50
	BT-22-015	135,7	154,3	18,6	1,15	7,92	2,32
	BT-22-015	180,6	203,5	22,9	2,02	22,46	2,19

** L'épaisseur vraie de ces intersections n'est pas connue.

La propriété a fait l'objet de plusieurs estimations historiques. Met-Chem Canada Inc. a préparé la plus récente de ces estimations en avril 2001 dans un rapport intitulé: Pre-feasibility study: Etude conceptuelle, Projects Berrigan and Tortigny by Chuinard et al. Dans ce rapport, une estimation des ressources réalisée à l'aide de techniques d'estimation polygonale fait état de **1 388 915 tonnes de matériel titrant 3,17 % Zn et 1,77 g/t Au** dans la zone Principale de Mine Berrigan. Aucune classification des ressources n'a été précisée (GM61359).

L'estimation des ressources minérales ci-dessus est historique et n'a pas été réalisée selon le Règlement 43-101. La personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour la classer comme actuelle. Une personne qualifiée pourrait devoir procéder à une compilation importante des données, à de nouveaux forages, à de nouveaux échantillonnages et à une vérification des données avant que l'estimation historique du projet puisse être classée en tant que ressource actuelle. La Société ne considère pas ce projet comme une ressource minérale actuelle.

PROPRIÉTÉ BERRIGAN SUD

La propriété Berrigan Sud comprend 23 claims totalisant 1 134 hectares contigus et situés au sud des claims de la mine Berrigan. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 avril 2025.

La minéralisation de Berrigan Sud est située à environ 200 m au sud-est du gîte principal de Berrigan et présente des complexités géologiques, structurales et géométriques similaires à celles de la zone Principale. On estime généralement qu'elle représente une minéralisation de type SMV (pyrrhotite, sphalérite, chalcopryrite, galène) remobilisée à l'intérieur d'une structure de faille est-ouest. L'exploration historique a consisté principalement en des forages au diamant, dont 28 forages réalisés par cinq sociétés différentes entre 1963 et 1975, ainsi que de la cartographie géologique et de l'échantillonnage. (Michel Leblanc, 2013)

PROPRIÉTÉS LAC ANTOINETTE ET LAC ELAINE

La propriété Lac Antoinette comprend 11 claims totalisant 436 hectares. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 28 avril 2025 et le 20 juin 2025.

La propriété Lac Elaine comprend 27 claims totalisant 1 238 hectares. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 20 janvier 2025 et le 17 mai 2026.

Les claims des propriétés Lac Antoinette et Lac Elaine couvrent l'extension vers l'ouest de l'unité de roche géologique dans laquelle se trouve le gîte de Zn, Au, Ag de Berrigan. De nombreuses zones fortement conductrices ont été identifiées sur les claims par des levés géophysiques aéroportés.

À la fin de l'été 2021, des travaux de prospection et de cartographie du littoral ont été réalisés sur les propriétés Lac Antoinette et Lac Elaine. Des valeurs anormales en cuivre ont été rapportées dans six échantillons choisis sur les deux propriétés. Au cours de l'été 2022, des travaux de prospection et d'échantillonnage ont été réalisés sur la propriété. Les travaux effectués comprenaient des levés géophysiques sur beep-mat, une cartographie de reconnaissance, un échantillonnage pour les métaux de base, l'or et l'argent, ainsi que l'échantillonnage d'un certain nombre de roches pour la géochimie des roches entières. (Note interne de CIM)

PROPRIÉTÉ GWILLIM

La propriété Gwillim comprend 24 claims totalisant 1 264 hectares dans les cantons de Barlow et de McKenzie, et elle entoure la propriété Lac Gwillim de Globex, qui fait également l'objet d'une entente d'acquisition par TomaGold auprès de Globex. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 7 janvier 2025 et le 16 décembre 2025.

La propriété couvre le cisaillement Lac Gwillim sur une longueur d'environ 4,5 km. Elle comprend trois indices de veines aurifères: Wright-Hargreaves Gwillim, Lac Gignac-Est et Barlow McKenzie-Ouest, un indice d'or, de cuivre et de zinc. L'exploration de la propriété a débuté en 1950 sur ce qui est aujourd'hui l'indice Wright-Hargreaves, lorsqu'une zone a été décapée et échantillonnée. Depuis lors, des programmes d'exploration sporadiques ont été réalisés par diverses sociétés entre 1950 et 1984, y compris 14 sondages courts avec un échantillonnage limité. L'exploration récente comprend la géophysique aéroportée et, au cours de l'été 2022, la prospection et l'échantillonnage. (Amrhar, 2023)

SOMMAIRE DE L'ENTENTE D'ACHAT D'ACTIFS

Propriétés du bloc Est de Mines indépendantes Chibougamau inc.

Acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés Kokko Creek (Au-Cu), Quebec Chibougamau GoldFields (Au-Ag-Cu), Copper Cliff Extension (Au-Cu), Grandroy (Au-Cu), Tommy Zones (Au-Cu), Bateman Bay (Au-Cu-Ag) et Virginia Option (Cu).

	Comptant	Actions (#)
Exclusivité (6 mois)	200 000 \$	
Date effective	4 800 000 \$	10 000 000
Année 1	3 000 000 \$	
Année 2	3 000 000 \$	
TOTAL	11 000 000 \$	10 000 000

Les sept propriétés du bloc Est couvrent des parties de la partie est du camp minier de Chibougamau et contiennent les mines historiques Grandroy, S-3, Goldfields, Kokko Creek, Bateman Bay et des portions des mines historiques Copper Cliff et Jaculet. Outre les sept mines historiques situées sur les propriétés en cours d'acquisition, les propriétés sont également adjacentes à 14 autres mines historiques.

L'historique géologique et des travaux d'exploration pour les propriétés du bloc Est, y compris la production historique, est extrait d'un rapport intitulé Technical Review and Evaluation of the Exploration Potential of the Lac Chibougamau Mining Properties in McKenzie, Roy, Obalski and Lemoine Townships, rédigé par Claude Larouche en août 2012 pour le compte de CIM. Les résultats d'exploration récents ont été tirés des communiqués de presse pertinents de CIM présentés ci-dessous. La Société n'a pas vérifié les données techniques tirées de ces sources, mais considère que ces informations sont pertinentes et fiables. La Société prévoit réaliser une évaluation complète de toutes les propriétés acquises et de prioriser les travaux d'exploration afin d'assurer le suivi des résultats historiques significatifs.

PROPRIÉTÉ KOKKO CREEK

La propriété Kokko Creek comprend 7 claims totalisant 190 hectares et se situe sur la rive nord du lac Doré, entre les propriétés Quebec Chibougamau GoldFields et Virginia Option. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 5 septembre 2026 et le 28 octobre 2026.

L'indice Kokko Creek a été découvert en 1906 et exploré par différents groupes jusqu'en 1958, date à laquelle Campbell Chibougamau Mines a creusé un puits vertical jusqu'à 593 pieds. Les archives indiquent qu'entre 1959 et 1975, 745 169 tonnes d'une teneur de 1,15 % Cu et 0,24 g/t Au ont été extraites.

La zone minéralisée se trouve le long d'une zone de cisaillement orientée N110°E, à fort pendage SO, injectée par un dyke porphyrique de quartz-feldspath. La minéralisation s'étend sur moins de 600 mètres

et atteint localement des largeurs allant jusqu'à 12 mètres. Les sulfures comprennent de la chalcopryrite, de la pyrrhotite, de la pyrite et un peu de sphalérite. La chloritisation, la silicification et la carbonatation sont les types d'altération les plus courants.

Les tranchées de surface exposant des valeurs de Zn-Cu-Ag-Au-Mo sur des largeurs de 5,0 à 6,0 m ont été confirmées par des forages ultérieurs qui ont recoupé de larges zones de minéralisation disséminée de cuivre et de molybdénite de type porphyrique, qui s'est développée dans la partie supérieure du complexe du lac Doré, dans l'anorthosite gabbroïque et le granophyre. La minéralisation est présente sur une surface de 1,5 kilomètre carré et consiste en des fractures de tension avec des veinules de quartz-pyrite, quartz-pyrite-chalcopryrite et quartz-molybdénite.

Aucun travail d'exploration significatif n'a été entrepris sur la propriété depuis son acquisition par CIM en 2013.

PROPRIÉTÉ QUEBEC CHIBOUGAMAU GOLDFIELDS

La propriété Quebec Chibougamau Goldfields comprend 7 claims totalisant 188 hectares, situés sur la rive nord du lac Doré, entre Kokko Creek et Cedar Bay Mines. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 octobre 2026.

La première activité minière sur la propriété a eu lieu lorsqu'un puits a été creusé en 1956 et que Patino Mining a commencé à extraire et à traiter le minerai. En 1970, Campbell Chibougamau Mines a acquis la propriété et a mis en place une rampe sous le pilier de surface de la zone principale. Ce pilier de surface (zone H) a été exploité à ciel ouvert. La production de 1970 à 1974 est estimée à 264 000 tonnes à une teneur de 1,74 % Cu et 3,08 g/t Au.

Aucun travail d'exploration significatif n'a été entrepris sur la propriété depuis son acquisition par CIM en 2013.

PROPRIÉTÉ COPPER CLIFF EXTENSION

La propriété Copper Cliff Extension comprend 7 claims totalisant 91 hectares, situés sur la rive nord du lac Doré, à l'est de Cedar Bay Mines. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 10 février 2025.

Les claims se trouvent immédiatement à l'est du puits Copper Cliff et couvrent une partie des chantiers souterrains allant vers l'est. Au cours de la période 1970-1974, 864 382 tonnes d'une teneur de 1,69 % Cu, 0,96 g/t Au et 6,5 g/t Ag ont été extraites de la mine Copper Cliff.

Minéralisation

À Copper Cliff, comme dans la plupart des mines de Cu-Au du complexe du Lac Doré, la minéralisation qui a été exploitée est généralement associée à des dykes appelés « dykes miniers ». Ces dykes pré-minéraux sont injectés dans les couloirs de déformation et comprennent des « dykes gris » (à grain fin, feldspathiques) et des « dykes mafiques » (de couleur vert foncé, généralement riches en chlorite). Les failles de glissement sinistres post minérales entraînent un déplacement horizontal très limité des zones minéralisées.

Deux styles différents de minéralisation ont été identifiés à Copper Cliff et comprennent :

Type 1 : veines riches en sulfures hautement foliés (chalcopryrite, pyrite, magnétite, pyrrhotite, sphalérite et arsénopyrite) qui forment des lentilles pouvant atteindre 100 m de long et 5 m d'épaisseur.

Type 2 : fractures d'extension horizontales qui recoupent la foliation principale et qui sont assez limitées en longueur (20 m) et en épaisseur (1 cm à 50 cm).

À la fin de la campagne de forage d'automne 2019 de CIM sur Bateman Bay, un forage de 461 m a été complété sur la propriété Copper Cliff.

PROPRIÉTÉ GRANDROY

La propriété Grandroy comprend 15 claims totalisant 768 hectares, qui couvrent entièrement l'ancienne concession minière 604. Elle est située à 12 km à l'est de la ville de Chibougamau, dans le secteur sud-ouest du canton de Roy. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 9 mai 2025.

L'indice Grandroy a été découvert pour la première fois en 1946. L'exploitation à ciel ouvert a débuté en février 1967 et a cessé en mai 1968, principalement en raison du taux de décapage élevé. De 1970 à 1975, une rampe en spirale a été utilisée pour extraire du minerai à une profondeur de 70 mètres sous le plancher de la fosse. Au total, 345 000 tonnes d'une teneur de 1,24 % Cu et de 0,70 g/t Au ont été extraites du porphyre altéré.

PROPRIÉTÉ TOMMY ZONES

La propriété Tommy Zones est couverte par un vaste groupe de claims formant un ensemble prospectif continu de 10,8 km de long par 3,6 km de large sur le lac Chibougamau. L'ensemble du terrain est géologiquement situé dans le complexe du lac Doré. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 9 mai 2025 et le 10 novembre 2026.

Le corridor structural contient une minéralisation aurifère encaissée dans des zones de cisaillement individuelles dont l'épaisseur varie de 1,0 à 30,0 m. Ces zones de cisaillement sont généralement parallèles, étroitement espacées et présentent une bonne continuité latérale et verticale. Certains dykes mafiques renfermant de l'anorthosite peuvent également se trouver localement dans les zones de cisaillement. Ces zones sont connues sous le nom de zones T, S et K.

Les zones minéralisées de la propriété Tommy Zones ont été découvertes pour la première fois dans les années 1950 et ont été forées par plusieurs sociétés. La zone S-3 a été exploitée entre 1985 et 1989 pour un total de 420 943 tonnes à une teneur de 3,91 g/t Au et 0,4 % Cu.

La minéralisation dans les zones Tommy se présente sous forme de filonnets de sulfures et/ou de sulfures dans des veines de fractures remplies de quartz/carbonate et/ou dans des zones de cisaillement à l'intérieur du gabbro anorthositique du complexe du Lac Doré. La minéralisation est composée principalement de pyrrhotite, de chalcopirite, de pyrite avec une quantité moindre de sphalérite et rarement de galène. Localement, l'or est associé aux sulfures.

PROPRIÉTÉ BATEMAN BAY

La mine Bateman Bay (Au-Cu-Ag) et deux anciens blocs miniers de l'ancienne mine Jaculet constituent la propriété actuelle composée de 15 claims miniers totalisant 353 hectares, situés à 8 km à l'est de la ville de Chibougamau. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 2 janvier 2025 et le 20 février 2025.

Les registres de production minière indiquent une production modeste et sporadique entre 1968 et 1977, totalisant environ 27 051 tonnes à une teneur de 1,81 % Cu, 1,58 g/t Au et 14,21 g/t Ag, provenant principalement de la zone A-3.

Minéralisation

De nombreuses zones minéralisées ont été recoupées par des forages de surface et des travaux souterrains sur la propriété Bateman Bay. Sept lentilles ont été identifiées, A1, A-2, principale A-3, A-4, A-5, C-nord et C-sud. Ces zones orientées approximativement à 110° sont représentées par une altération intense en

séricite et chlorite. La minéralisation est concentrée en lentilles localement étroites mais avec une bonne continuité latérale et verticale. À Bateman Bay, la minéralisation aurifère est associée à de la pyrite et à un peu de chalcopryrite. La pyrite est disséminée et également le long de filonnets, elle peut représenter de 1 % à 50 % de la roche en volume et l'or ne semble pas être directement corrélé à la quantité de pyrite. La minéralisation en cuivre (chalcopryrite) est uniforme, mais les valeurs en or sont plus irrégulières.

La zone A-3, principale lentille minéralisée de Bateman Bay, s'étend latéralement sur moins de 600 mètres et verticalement jusqu'à 300 mètres. Cette structure a été ouverte et échantillonnée sur quatre niveaux.

Une estimation historique des ressources par SIDAM Inc. Trudel, P et. Al. Evaluation du Potentiel Minéral de la Propriété Bateman Bay Chibougamau, Québec, datée du 26 mai 1992 et réalisée pour Ressources Robex Inc. est présentée ci-dessous :

Tableau 5 – Estimation des ressources historiques de Bateman Bay

Zone	Tonnes	Largeur moyenne	Cu%	Au g/t
A-2	94 714	1,4 m	2,04 %	4,52 g/t
A-3 ouest	159 394	2,1 m	3,01 %	4,69 g/t
A-3 est	142 557	2,7 m	2,62 %	3,84 g/t
Total	396 665	2,1 m	2,64 %	4,35 g/t

L'estimation des ressources minérales ci-dessus est historique et n'a pas été réalisée selon le Règlement 43-101. La personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour la classer comme actuelle. Une personne qualifiée pourrait devoir procéder à une compilation importante des données, à de nouveaux forages, à de nouveaux échantillonnages et à une vérification des données avant que l'estimation historique du projet puisse être classée en tant que ressource actuelle. La Société ne considère pas ce projet comme une ressource minérale actuelle.

La zone C, située à 1,0 km au nord-est de la zone A, a été testée par forage jusqu'à une profondeur de 200 mètres et sur une longueur de plus de 1 km. La zone C est constituée de deux branches parallèles tracées sous terre sur des centaines de mètres à différents niveaux. La minéralisation se compose de pyrite et de chalcopryrite.

En 2013, six trous ont été forés à faible profondeur pour mieux comprendre l'orientation de la minéralisation de la zone C-3. Deux nouveaux sondages ont été réalisés en 2016 à une profondeur verticale de 165 et 255 mètres. BJ-16-16, le trou le plus profond foré sur la zone a retourné 3,61 % Cu, 1,72 g/t Au, 11,90 g/t Ag et 0,022 % Co sur 12,5 m. L'épaisseur vraie de cette intersection n'est pas connue. (Communiqué de presse de CIM du 18 janvier 2017)

Depuis 2013, l'exploration à Bateman Bay s'est concentrée sur le forage de la zone C-3 et sur la découverte de nouvelles cibles sur des structures similaires. En 2013, des forages ont été réalisés à partir de 50 mètres sous la surface jusqu'à une profondeur verticale de 150 m. Par la suite, en 2016, deux trous ont été forés à une profondeur verticale de 170 et 260 mètres, respectivement, sous la surface. Le cobalt a également été ajouté à ce moment-là pour faire partie de l'ensemble des métaux analytiques.

Les résultats des forages de 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous. (Communiqué de presse de CIM du 18 janvier 2017)

Tableau 6 – Résultats de forage 2016 de CIM à Bateman Bay

Sondage	Profondeur (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Co (%)	Longueur de la carotte (m)
BJ-16-15	170	3,63	0,82	42,9	0,016	6,33
BJ-16-16	260	3,61	1,72	11,90	0,022	12,5

L'épaisseur vraie de ces intersections n'est pas connue.

En septembre 2017, CIM a entrepris un programme de décapage sur la projection en amont-pendage de la zone C-3 qui avait été recoupée dans plusieurs sondages. L'échantillonnage en rainure subséquent a retourné 3,6 % Cu, 31,0 g/t Ag et 422 ppb Au sur 3,90 m sur cinq échantillons consécutifs et 2,53 % Cu, 11,0 g/t Ag et 396 ppb Au sur 3,05 m sur trois échantillons en rainure consécutifs, tous perpendiculaires à l'axe à l'intérieur d'une large zone d'altération intense en sidérite.

En 2019, CIM a réalisé deux programmes de forage pour un total de dix trous dans le but d'étendre la zone C-3 le long de l'axe et en profondeur. Les intersections minéralisées C-3 de la campagne 2019 sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les sondages BJ-19-19 et BJ-19-20 ainsi que BJ19-23 à BJ19-26 n'ont pas recoupé de minéralisation. (Communiqués de presse de CIM du 22 avril 2019, et du 7 et 8 août 2019)

Tableau 7 – Résultats de forage 2019 de CIM à Bateman Bay

Sondage	Profondeur (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Co (%)	Longueur de la carotte (m)
BJ-19-17	340	4,33	3,69	19,62	0,020	22,0
BJ-19-18	450	7,70	3,58	33,25	0,031	9,2
BJ-19-21	400	3,06	2,96	13,04	0,023	15,68
BJ-19-22	300	3,02	0,48	20,20	0,025	45,40

L'épaisseur vraie de ces intersections n'est pas connue.

Au cours de l'hiver 2020, trois trous ont été forés, y compris le trou le plus profond foré à ce jour sur la zone de cuivre et d'or C-3. Les résultats des forages BJ-20-127 et BJ-20-29 sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le sondage BJ-20-28 n'a pas recoupé de minéralisation. (Communiqués de presse de CIM du 28 février 2020 et du 24 mars 2020)

Tableau 8 – Résultats de forage 2019 de CIM à Bateman Bay

Sondage	Profondeur (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Co (%)	Longueur de la carotte (m)
BJ-19-27	510	2,49	4,24	11,06	0,014	9,25
BJ-19-27	523	4,14	0,55	16,18	0,017	5,55
BJ-19-29	400	2,40	5,98	13,03	0,024	10,65

L'épaisseur vraie de ces intersections n'est pas connue.

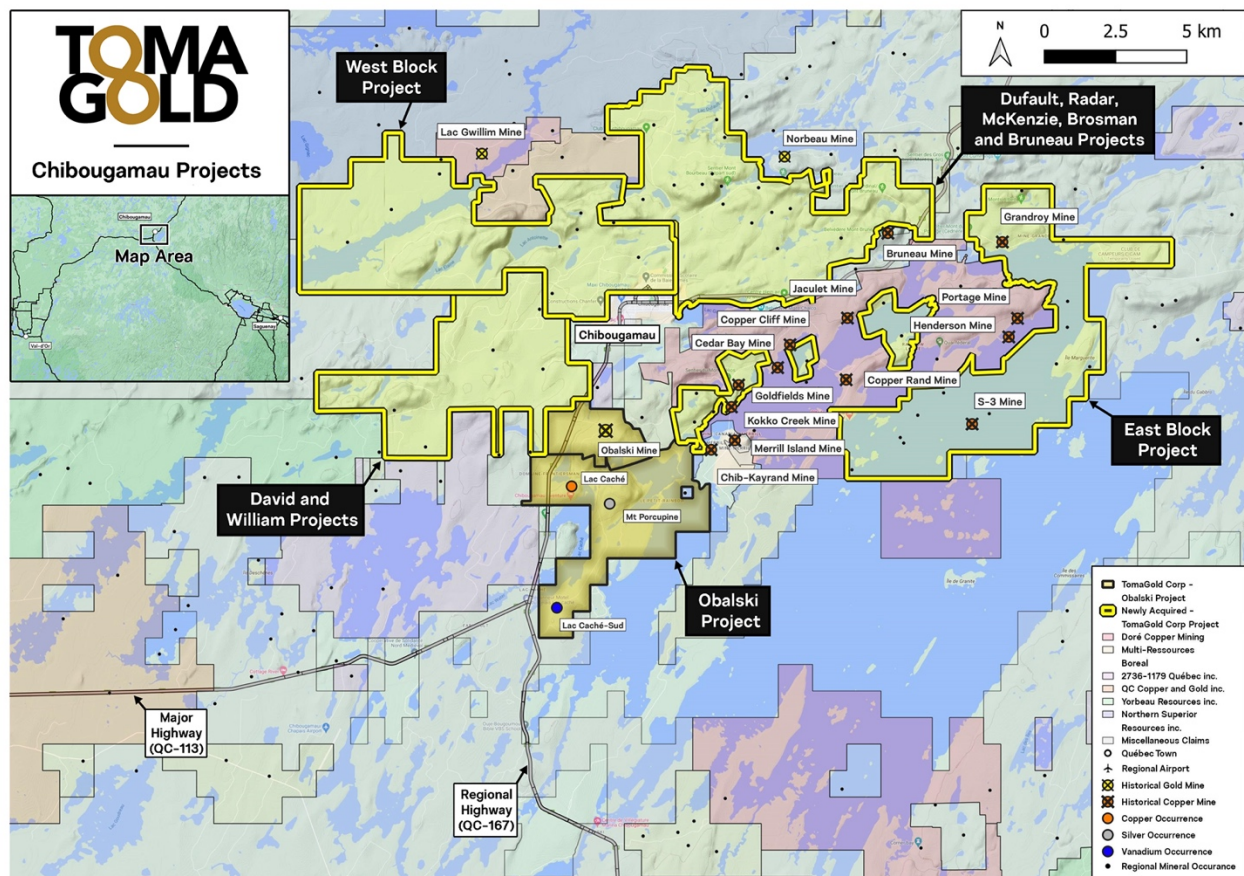
Cette intersection dans le sondage BJ-20-29 est le meilleur résultat aurifère obtenu à ce jour dans la zone C-3. La zone C-3 a recoupé une minéralisation depuis la surface jusqu'à une profondeur verticale de 525 m et demeure ouverte en profondeur.

La propriété dispose d'un certificat d'autorisation (CA) pour le forage sur glace ou à partir d'une barge. Le forage peut être réalisé sur la glace si les conditions hivernales sont favorables ou à partir d'une barge pendant l'été.

PROPRIÉTÉ VIRGINIA OPTION

La propriété Virginia Option comprend 4 claims totalisant 61 hectares. La propriété est délimitée au nord-est par la propriété Kokko Creek Mine, au sud par la mine Chib-Kayrand, la mine Merrill Island et la mine Main Campbell et plus à l'ouest par la propriété Mine Obalski. La propriété a été explorée entre 1950 et 1973, notamment par des levés géophysiques, la cartographie géologique, l'échantillonnage et le forage au diamant. Peu de travaux ont été réalisés depuis 1973. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 5 septembre 2026.

CARTE DES ACQUISITIONS PROJÉTÉES



TomaGold a reçu l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX pour ces transactions. Les actions ordinaires à émettre dans le cadre de ces ententes sont sujettes à une période de restriction de revente de quatre mois et un jour.

Le contenu technique de ce communiqué de presse a été revu et approuvé par André Jean, ing., directeur de l'exploration de la Société et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101. Dans le cadre de l'examen des douze propriétés mentionnées dans le présent communiqué de presse, la personne qualifiée a consulté et utilisé plusieurs sources d'information et de données, y compris des publications gouvernementales, des rapports et des données historiques qui lui ont été fournis par le vendeur, Mines indépendantes Chibougamau inc. La Société n'a pas vérifié les données techniques tirées de ces sources, mais considère que ces informations sont pertinentes et fiables. La Société prévoit réaliser une évaluation complète de toutes les propriétés acquises et de prioriser les travaux d'exploration afin d'assurer le suivi des résultats historiques significatifs.

À propos de TomaGold

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de projets miniers d'or, de cuivre, d'éléments des terres rares et de lithium. TomaGold possède des participations dans cinq propriétés aurifères près du camp minier de Chibougamau dans le nord du Québec: Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Lac Doda, ainsi qu'une participation de 24,5 % par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd et New Gold Inc. dans la propriété Baird, située à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario. De plus, elle possède une participation de 100 % dans une propriété de lithium et dans la propriété d'éléments des terres rares Star Lake, situées dans la région de la Baie-James au Québec.

Contact:

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

www.tomagoldcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance indue aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.